

Bulletin du Service phytosanitaire cantonal du 22.11.2011

Vous pouvez atteindre le Service phytosanitaire en général de 07.30 h à 08.30 h au 026 305 58 65 (Joseph Emmenegger) ou par e-mail [Joseph Emmenegger](mailto:Joseph.Emmenegger@agr.ch)

Maïs:.....Il faut prévoir des **trichogrammes** pour la lutte contre la pyrale en 2012!

Prairies:Que faire pour diminuer les populations de **campagnols**?

Pulvérisateurs:Quel **entretien** est nécessaire avant l'hiver?

Produits phytosanitaires:.....Mettre à jour l'**inventaire** et rapporter l'inutilisable à son vendeur!

Pulvérisateurs:.....**Réservoir** d'eau pour le rinçage au champ!

Nouveautés:Le Service phytosanitaire vous présentera des sujets d'actualité et les nouveaux produits lors de ses **INFORMATIONS PHYTOSANITAIRES 2012**, les 15, 16 février et 1^{er} mars 2012.

Maïs: PYRALE

Les populations de pyrale sont toujours bien présentes dans la Broye. Ce ravageur a parfois attaqué plus de 40 à 50% des plantes dans quelques parcelles. Les champs de maïs grain avec plus de 20% de plantes endommagées sont fréquents. La lutte préventive est indispensable. Il faut hacher les pailles lors de la récolte et labourer au plus tard en avril 2012.

Pour les maïs grain en plaine, il faut aussi lutter en 2012 avec les trichogrammes. La commande des trichogrammes est à faire avant la fin mars.

Prairies: CAMPAGNOLS

Pour diminuer les populations de campagnols terrestres, il est indispensable de prendre des mesures durant l'arrêt de la croissance des herbages.

En automne, il faut récolter ou pâturer toutes les prairies afin de ne pas laisser de végétation qui sert d'abri aux campagnols. Si ces derniers sont à découvert, il est plus facile pour les renards, buses et autres auxiliaires de les chasser durant l'hiver.

Dès la fonte des neiges, la lutte directe (piégeage, gazage, rodenticide,...) est très efficace. En effet, une femelle éliminée en mars, c'est une centaine de campagnols en moins en octobre de la même année. La lutte directe est tout particulièrement recommandée lorsque les populations sont faibles (1-5 foyers/ha). On peut ainsi retarder ou atténuer une pullulation de ces rongeurs.

Préparer le PULVERISATEUR pour l'hiver

Les dernières interventions dans les cultures ont été faites. C'est donc le bon moment pour effectuer l'entretien de son pulvérisateur avant l'hiver.

Voici la liste des travaux:

- Nettoyer minutieusement l'extérieur et l'intérieur du pulvérisateur. Il est recommandé d'utiliser un produit de nettoyage adapté (ammoniaque, eau de javel, All Clear extra, Dipurol, Agroclean, Teepol, etc.).
- Nettoyer tous les filtres et toutes les buses; ne pas oublier de bien nettoyer les membranes anti-gouttes! Tremper les buses et les filtres dans un liquide acide (vinaigre) et ensuite les nettoyer, par ex. avec le l'air comprimé.
- Vider toutes les parties de la pompe; sortir les dernières gouttes avec de l'air comprimé.
- Faire les petites réparations: redresser la rampe, changer les tuyaux défectueux, remplacer les buses, filtres et membranes si nécessaire. Effectuer les réparations de façon à ce que la pompe soit prête pour l'utilisation au printemps prochain.
- Contrôler la prise de force et sa protection.
- Contrôler les feux et les clignoteurs indispensables pour rouler sur la route.
- A la fin, on met un produit anti-gel. Le produit antigel doit être dilué de façon à ce qu'une protection soit garantie pour des températures allant jusqu'à -20°C. Verser 20 litres de ce liquide et faire tourner la pompe à traiter pour garantir une protection contre le gel de toutes les buses.
- Ranger la pompe à traiter à l'abri, de préférence dans un lieu où il ne gèle pas.
- Ne pas oublier que le nettoyage de la pompe à traiter est à effectuer sur une place où il n'y a pas de risque d'écoulement des eaux sales dans une canalisation. La solution la plus facile est de diriger l'eau de rinçage dans la fosse à purin.

Produits phytosanitaires: INVENTAIRE et RANGEMENT

Il est recommandé de mettre à jour l'inventaire de ses produits phytosanitaires et de les ranger à la fin des travaux des champs. Ainsi, avant le passage des représentants vendant des produits phytosanitaires, l'agriculteur sait exactement quels produits lui restent et ce qu'il doit prévoir pour la prochaine saison. En plus, il a la possibilité de retourner les produits dont il n'a plus besoin. La reprise des produits n'est pas organisée partout de la même façon. Les résidus du ménage et des exploitations non agricoles sont généralement à rendre à la déchetterie communale. Les produits qui ne sont plus homologués provenant de l'agriculture sont à rendre au fournisseur. S'il s'agit de quantités importantes à reprendre, le vendeur (Landi, commerces privés,...) a le droit de demander une taxe pour la reprise.

Il est indispensable de garder les produits phytosanitaires dans l'emballage d'origine dans un local à l'abri du gel, pas trop humide, ni trop chaud. Le stockage dans un endroit où il n'y a pas de gel est essentiel pour tous les produits liquides contenant des hormones, des régulateurs de croissance et les insecticides. Les enfants et les personnes non autorisées ne doivent pas avoir accès au local ou à l'armoire de stockage des produits phytosanitaires. La fermeture à clé du lieu est impérative. Enfin, les produits phytosanitaires ne doivent pas être stockés avec des aliments ou des produits vétérinaires.

PULVERISATEUR : le réservoir d'eau pour le rinçage au champ est obligatoire

A partir de 2011, pour permettre le rinçage au champ de la pompe, les pulvérisateurs de plus de 350 litres doivent être équipés d'un réservoir additionnel d'eau claire fixé sur le pulvérisateur ou sur le tracteur. La capacité minimale du réservoir d'eau doit être d'au moins 10% de la capacité du pulvérisateur.

INFORMATIONS PHYTOSANITAIRES 2012

Programme:

Lors de ces séances, nous présenterons:

- **Nouveaux produits 2012**
- **Rotation des cultures et alternance des familles de produits phytosanitaires : 2 mesures pour obtenir des cultures saines et rentables**
- **Problèmes actuels**
 - Pyrale et trichogrammes
 - Tordeuse du pois
 - Criocères
 - Traiter avec moins d'eau et ajouter des adjuvants

Ces séances auront lieu:

- **MERCREDI 15 FEVRIER 2012, à 09h30, Grangeneuve (Aula), ou**
- **JEUDI 16 FEVRIER 2012, à 13h30, Hôtel de l'Ange à Cugy, ou**
- **JEUDI 1ER MARS 2012, A 13H30, Café de la Parqueterie à Mézières**

Coût : Fr. 20.-
